

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DES
PRODUCTIONS ANIMALES

SECRETARIAT GENERAL

PROJET REGIONAL D'APPUI AU
PASTORALISME AU SAHEL TCHAD
(PRAPS-2TD)

N° 373 /PR/PM/MEPA/SG/PRAPS-2TD/2024

UNITE - TRAVAIL - PROGRES



جمهورية تشاد

وزارة الثروة الحيوانية والإنتاج الحيواني

الإمانة العامة

Avis d'Appel d'Offres National

1. Le Gouvernement de la République du Tchad a reçu un Don de l'Association Internationale de Développement pour financer le coût du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel au Tchad (PRAPS-2TD) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements autorisés au titre du présent Marché portant sur **la construction de dix (10) pharmacies pastorales dans la zone d'intervention du PRAPS-2TD**

2. L'Unité de Coordination du Projet (PRAPS-2TD) à travers le Ministère de l'Elevage et des Productions Animales invite par la présente, les soumissionnaires à présenter leurs Offres sous pli fermé de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les travaux en trois (03) lots cités ci-dessous :

Lot-1 : Construction de quatre (04) pharmacies pastorales dans les provinces du Chari Baguirmi (Bodoro), Hadjer Lamis (Maigana), Lac (Kouloudia) et Kanem (Massaferti) , pour un délai d'exécution de cinq (05) mois hors période hivernale;

Lot -2 : Construction de trois (03) pharmacies pastorales dans les provinces du Batha (Ati), Guera (Delep) et du Borkou (Batnadjéné), pour un délai d'exécution de trois (03) mois hors période hivernale ;

Lot-3 : Construction de trois (03) pharmacies pastorales dans les provinces de l'Ennedi Est (Maré), Ennedi Ouest (Archi) et Wadi Fira (Wee), pour un délai d'exécution de quatre (04) mois hors période hivernale.

3. La procédure sera conduite conformément aux procédures d'appel d'offres national ouvert (AO) tel que défini dans le « Règlement de Passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement du projet d'investissement » version de Novembre 2020, et ouvert à tous les soumissionnaires des pays éligibles tels que définis dans le Règlement ».

4. Les Soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires au PRAPS-2TD auprès de **ISSA GOUKOUNI NOUR**, Spécialiste en passation de marchés du PRAPS-2TD Email : issagoukouni73@gmail.com et examiner le Dossier d'Appel d'Offres durant les heures de bureau de 8h : 00 à 15h : 00 à l'adresse indiquée ci-dessous.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres complet en français à l'adresse indiquée ci-après contre un paiement non remboursable **de cent mille (100.000) francs EN FCFA ou de sa contre-valeur en devises. La méthode de paiement sera en espèce contre la délivrance d'un récépissé au sein du Projet (PRAPS-2TD), les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 16 Juillet 2024 et à 10 heures précises. La remise des soumissions par voie électronique n'est pas autorisée.** Toute Soumission reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écarté. *Les offres seront ouvertes en présence* des représentants des *soumissionnaires* et de toute personne qui souhaite assister à l'ouverture des plis à l'adresse indiquée ci-dessous **le 16 Juillet 2024 à 11 heures** dans la salle de réunion du Ministère de l'Elevage et des Productions.

6. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offres pour chaque lot suivant :

Lot-1 :1 600 000 FCFA et le délai de validité de l'offre est de 120 jours à partir de la date de l'ouverture des plis.

Lot-2 :1 200 000 FCFA et le délai de validité de l'offre est de 120 jours à partir de la date de l'ouverture des plis.

Lot-3 :1 200 000 FCFA et le délai de validité de l'offre est de 120 jours à partir de la date de l'ouverture des plis.

N.B : les lots sont indépendants. L'entreprise peut soumissionner pour un ou plusieurs lots mais ne peut gagner qu'un seul lot.

7. Toutes les Soumissions doivent être accompagnées d'une Déclaration en matière d'Exploitation et Abus Sexuels (EAS) et/ou de Harcèlement Sexuel (HS).

8. *Veillez noter que le Règlement de passation des marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de notification d'attribution de Marché, en renseignant le formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.*

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel au Tchad (PRAPS-2TD) sis aux locaux de l'Institut de Recherche en Elevage et du Développement (IREDA), ex. Laboratoire Vétérinaire de Farcha

E-mail : yakhoubbrahimdjouma@gmail.com ou issagoukouni73@gmail.com

Tél. : (+235) 66 20 52 41/66 29 43 07

Le Secrétaire Général du Ministère
de l'Elevage et des Productions Animales

Dr OUSMANE YOSKOYE SOUGOUMI